

Bretagne 2030

Compte-rendu de la soirée-débat du 26 novembre 2013 à Lorient

Réunion n°12

La soirée-débat organisée à Lorient (Stade Moustoir) le 26 novembre 2013 de 18H30 à 21H dans le cadre de la démarche Bretagne 2030 a réuni une soixantaine de participants.

Il s'agissait de la 12^{ème} réunion, 14 réunions-débats étant programmées.

Ci-dessous sont resituées les réflexions collectives des participants.

1. RAPPEL DE LA DEMARCHE BRETAGNE 2030

Bretagne 2030 est une démarche lancée par le Conseil régional de Bretagne qui propose à toutes les Bretonnes et tous les Bretons, et plus largement à tous ceux qui aiment la Bretagne, de définir le visage qu'ils lui souhaitent en 2030.

Il s'agit d'une démarche de réflexion collective, de concertation prospective qui contribue à l'élaboration d'une vision partagée de la Bretagne en 2030.

Bretagne 2030 ne cherche pas à prédire l'avenir mais à le dessiner, à formuler des souhaits et des attentes et à explorer des pistes.

La démarche engagée invite ainsi à penser l'avenir pour ne pas le subir, à formuler des valeurs et des aspirations collectives, pour ne pas dériver vers des situations non souhaitées et pour être en capacité de résister aux évolutions non souhaitables.

Ces cinq thèmes couvrent les grands champs de réflexion pour l'avenir.



Quelques questions sont posées pour susciter la discussion. Elles reflètent les préoccupations majeures exprimées par les Bretons et les représentants de la Bretagne, ses partenaires, ses visiteurs,.... Les plaquettes thématiques distribuées en réunion sont disponibles dans la rubrique « projet » du site www.bretagne2030.ienparle.net

2. L'INTRODUCTION DE LA SOIREE-DEBAT

Daniel Gilles, vice-président de la Région Bretagne, a ouvert la séance au stade du Moustoir de Lorient, en rappelant que ce lieu accueille également le festival Interceltique.

Il a précisé que la soirée-débat est organisée pour penser ensemble l'avenir de la Bretagne, dans ce 21^{ème} siècle qui connaît des évolutions profondes. Il a convenu que participer à des échanges sur une vision à long terme peut paraître difficile dans un contexte de crise, mais toutefois nécessaire pour se préparer à l'avenir.

Il a poursuivi en évoquant la co-construction en cours du Pacte d'Avenir avec l'Etat, qui participe à la formulation de réponses immédiates, et également la contractualisation 2014-2020 à moyen terme entre l'Etat et la Région. Il s'agit d'une action publique renforcée qui peut être un levier important pour redonner de l'élan à la croissance. Il s'agit aussi de se projeter en 2030, en matière de modèle économique, social, environnemental, sociétal,... cela pour la Bretagne, dans une France qui devra se redresser, dans une Europe qui devra sans doute repenser son projet et dans un Monde qui évolue rapidement.

Ce soir, la Région invite les participants à construire une vision partagée. Cet exercice est redoutable et passionnant. Rien n'est encore écrit : les idées exprimées dans ces soirées-débats vont permettre de dessiner cette vision. C'est un exercice qui demande d'envisager le 21^{ème} siècle avec audace et ambition.

Il a conclu en précisant qu'à ce stade, il ne s'agit pas pour la Région de trancher sur des choix de politiques publiques mais de tracer ensemble une vision, une culture commune. Ce n'est pas non plus un dialogue entre la Région et les citoyens mais l'enjeu est de concourir à la construction citoyenne d'une vision partagée par les Bretons de leur avenir.

3. RESTITUTION DES REFLEXIONS COLLECTIVES DES PARTICIPANTS

Les participants ont travaillé sur chacun des 5 thèmes (cf. le schéma page 2) qui structurent la réflexion. Ils étaient répartis par tables et la synthèse de chaque groupe a été restituée en séance plénière, permettant ainsi à tous les participants de réagir et de s'exprimer sur l'ensemble des thèmes. Chaque synthèse était structurée autour des deux questions suivantes : « Quels sont les points à particulièrement développer ou à inventer d'ici 2030 ? » et « Qu'est-ce qui serait absolument à éviter en 2030 ? ».

3.1. LA BRETAGNE GRANDE REGION MARITIME EUROPEENNE EN 2030 : FANTASME OU REALITE ?

Deux groupes ont exploré ce thème. Le premier groupe a d'abord rappelé que la vie vient de la mer : y retourner est donc une chose normale. Ils ont ensuite formulé les propositions suivantes :

- Développer la notion d'Arc Atlantique qui avait été à la mode il y a une trentaine d'années et qui semble avoir été oubliée.
- Développer les activités liées à la déconstruction navale plutôt que de les délocaliser. Brest aurait les moyens pour développer ces activités.

- Développer les secteurs liés aux activités militaires et marines.
- Développer la motorisation des bateaux électriques.
- Créer des liens avec les autres régions du littoral de France et du littoral européen comme la Galice et les Asturies. Développer pour cela les réseaux ferro-maritimes.
- Développer la sécurité maritime en créant des corps de garde-côtes, comme il en existait au 19^{ème} siècle mais avec les moyens d'aujourd'hui et de demain. Cela permettrait d'éviter des accidents type marées noires.
- Former le personnel embarqué sur les bateaux de commerce.
- S'assurer de l'application de la législation internationale : le pays doit prendre la main par rapport aux assureurs.
- Développer la recherche dans tous les domaines où la mer est source de richesse : l'algoculture qui existe déjà au large des côtes du Léon, la recherche cellulaire, les hydroliennes, les éoliennes,....
- Diversifier les sources d'énergies renouvelables, en veillant à éviter la concentration des moyens en un seul ou quelques lieux, ce qui aurait pour effet de désavantager le reste du territoire.

- Eviter le développement du littoral avec une vision d'exploitation économique outrancière (ex : la côte d'Azur).
- S'assurer de l'application de la loi de protection du littoral, qui interdit toute construction à moins de 200 mètres du rivage.
- Eviter l'urbanisation outrancière des zones côtières au détriment des zones intérieures. La liaison pourrait se faire via les rivières et le Blavet.
- Protéger les ostréiculteurs, victimes d'une pression importante de la part des promoteurs.
- Bien distinguer les zones qui peuvent supporter un développement industriel de celles écologiquement sensibles (zones marécageuses, estuaires et zones humides).

D'une façon générale, éviter les concentrations dans tous les domaines et permettre à la Bretagne de 2030 de décider financièrement et politiquement de son avenir, à un niveau local.

Le deuxième groupe de participants ayant travaillé sur ce thème de la maritimité a formulé les propositions suivantes :

- Développer l'hydrolien : ce qui est fait à Brest est à la pointe dans le domaine.
- Développer l'éolien dans le respect des autres acteurs de la mer comme les pêcheurs.

- Développer la déconstruction navale (petites et grandes unités) et favoriser les relations inter-ports, plutôt qu'une logique concurrentielle à l'intérieur même d'une région.
- Développer la construction navale à l'export, qui sera d'autant plus forte si la région nantaise est intégrée à la Bretagne.
- Ne pas concentrer les 800 000 personnes qui pourraient rejoindre la Bretagne d'ici 2040 sur le littoral, afin de préserver le patrimoine maritime et ses savoir-faire (mobilier et navigation).
- Travailler sur l'accueil des touristes dans le cadre, par exemple, des croisières qui font escales (Lorient, Concarneau, Brest,...). Penser ainsi le parcours touristique de la personne qui descend du bateau et parcourt la ville.
- Prendre en compte la Loire-Atlantique, surtout du point de vue maritime.

Un participant considère qu'il est intéressant de pouvoir regarder les liens entre terre et mer. A titre d'illustration il a évoqué qu'est installé à Lorient un des meilleurs laboratoires européens travaillant sur les polymères d'origine végétale et sur la problématique du recyclage des bateaux en plastique. Il y a également une réflexion à mener sur les éco-matériaux dans la construction navale et l'immobilier (le lin, le chanvre,...).

3.2. LA BRETAGNE EN 2030, MODELE DE COHESION SOCIALE OU SOCIETE ECLATEE ?

Deux groupes ont exploré ce thème. Le premier groupe a formulé les propositions suivantes :

- Maintenir le territoire avec le rapprochement du département 44.
- Diffuser l'identité bretonne par l'enseignement de la culture, de l'histoire et des langues bretonnes.
- Appuyer la solidarité intergénérationnelle, sachant que le pouvoir d'achat se trouve plus souvent chez les retraités.
- Eviter l'éclatement en privilégiant le maintien de la famille et du tissu local (AMAP, agriculteurs locaux,...).
- Eviter la métropolisation afin de sauvegarder les villes moyennes.

Une participante a rappelé que le Conseil régional a voté un vœu pour la réunification : il est donc difficile de penser 2030 sans la Loire-Atlantique, à partir du moment où cette volonté est issue de la Région.

Le deuxième groupe de participants ayant travaillé sur ce thème de la cohésion sociale a d'abord constaté qu'il existe une forte vitalité associative en Bretagne mais qu'elle a tendance à se perdre : il existe un problème en matière de bénévolat, notamment à cause des contraintes juridiques, de la place de la télévision et de

l'internet, de la montée de l'individualisme et de logements éloignés des centres d'activités.

Ils ont ensuite formulé les propositions suivantes :

- Eviter les cités dortoirs où les gens ne se rencontrent pas.
- Ramener des emplois au centre de la Bretagne afin de revivifier les communes et réduire les déplacements.
- Créer des événements relativement importants afin de créer de l'attractivité sur certains territoires.
- Eviter la perte de l'identité de la Bretagne qui apparaît parfois menacée par le métissage inéluctable ; mais ce métissage peut aussi être une source d'enrichissement. Pour éviter cette perte, développer l'éducation à la culture, à l'histoire et aux langues bretonnes.

Le groupe a par ailleurs considéré que l'Etat ne semble pas vouloir reconnaître l'identité forte des régions (non reconnaissance des minorités sur le territoire de la France, à l'encontre des conventions internationales, ou encore refus de ratifier la charte européenne des langues régionales ou minoritaires).

Un participant de la table a ajouté que si est évoquée la forte identité de la culture bretonne, on peut se demander comment cela se traduit concrètement. On pense à la musique, à la langue,... mais aussi au militantisme breton, très fort. Quelles relations existent entre des militants qui s'impliquent dans ce monde

institutionnel ? Pour lui, il s'agit peut-être de développer le travail en réseau afin d'éviter que ce réseau de militants ne se dilue.

Une participante a précisé ne pas être bretonne mais française. Selon elle, toute personne doit être reconnue sans pour autant être d'origine bretonne.

3.3. LA BRETAGNE EN 2030, UNE REGION PROSPERE : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE PERFORMANT ET ENDOGENE ?

Les participants de la table ont formulé les propositions suivantes pour la Bretagne de 2030 :

- Maitriser la consommation d'énergie en Bretagne et travailler sur le bouquet énergétique afin de régler la question de l'énergie, qui ne doit plus constituer une dépendance en 2030 et une source de précarité.
- Donner envie de reprendre les exploitations agricoles afin d'éviter les concentrations en surface et en production.
- Mettre en place des outils afin de permettre des productions agricoles de qualité sur le territoire. Cela peut passer par l'action de la puissance publique, via le Grenelle 2, mais aussi par le décret de 2011 qui permet de s'affranchir des appels d'offre pour passer en circuits courts.

- Travailler les liens entre les territoires de productions agricoles et le monde urbain, d'un point de vue économique et social.
- Cesser la logique « du moins disant dans la production », qui constitue aujourd'hui un appauvrissement local et international.
- Permettre l'implication des citoyens dans l'aide à la production de produits de qualité, via leur façon de consommer.
- Diversifier la qualité des offres touristiques et assurer la qualité de l'environnement du territoire. Cela en sachant qu'en 2030, nombre de touristes d'aujourd'hui seront des habitants. Il est donc question du lien social entre les habitants d'aujourd'hui et ceux de demain.
- Permettre aux citoyens qui le souhaitent d'investir leur épargne dans des projets inscrits sur le territoire breton. La Région peut être moteur dans la levée de fonds d'épargne et dans le suivi de l'usage de cette épargne.

Une participante a insisté sur l'importance de la traçabilité de cette épargne investie localement.

Une participante de la table a ajouté que l'épargne locale permettra de maitriser le développement du territoire, et elle considère que les investissements étrangers ne permettent pas une réelle autonomie dans les décisions publiques.

Un participant a ajouté la question du numérique comme enjeu de l'aménagement du territoire et du repeuplement du centre Bretagne, via le développement du télétravail.

Un participant a rappelé que la mer constitue une ressource naturelle forte, fiable et renouvelable en Bretagne. Les énergies de 2030 devraient ainsi être développées via les énergies marines.

Un participant a indiqué que l'agglomération de Lorient a répondu à un appel à projet de la Région nommé « La boucle énergétique » et il invite tous les citoyens à se joindre aux rencontres organisées sur ce sujet.

Une participante a indiqué sa crainte de voir la région se replier sur elle-même : elle ne doit pas oublier la Nation et les régions voisines.

Un participant a considéré qu'en matière de solidarité entre les territoires, la région Île-de-France est loin d'être exemplaire.

Un participant a nuancé ce propos : selon lui, il y a une réelle péréquation entre la région Île-de-France et les autres régions françaises.

3.4. LA BRETAGNE EN 2030, LA PERFORMANCE TERRITORIALE FONDEE SUR SON EQUITE : UTOPIE OU REALITE ?

Deux groupes ont exploré ce thème. Le premier groupe a développé les propositions suivantes pour 2030 :

- Avoir une région financièrement et économiquement plus puissante et élargie avec Nantes et la Loire Atlantique.
- Eviter une métropole surdimensionnée et favoriser une métropole en réseau avec des villes moyennes, nombreuses en Bretagne.
- Des villes moyennes bien connectées en transports en commun rapides. Ce serait une boucle « littoral » avec une « croix » au milieu (entre Carhaix et Rennes, Saint-Brieuc et Auray, en passant par Pontivy et Auray)
- Supprimer les Départements.
- Ne pas créer un nouvel aéroport en plus de celui de Nantes. Notre-Dame-des-Landes devra être connecté au système de transport en commun, efficace et rapide.
- Mieux valoriser les produits locaux, agricoles ou autres. Favoriser les circuits courts : rapprocher les lieux de consommation et les lieux de production afin d'ouvrir de nouveaux marchés.

- Eviter de penser qu'il y a repli sur soi quand il y a davantage d'autonomie : la Bretagne a des valeurs et des produits à exploiter. Plus d'autonomie et de consommation locales ne signifie donc pas éviter les autres.
- Eviter absolument le nucléaire : exploiter les ressources locales pour créer de l'énergie (vent, mer,...) et favoriser des politiques énergétiques locales basées sur une meilleure sobriété énergétique et prise en main par les collectivités.
- Favoriser la culture et la transmettre directement ou par délégation (ex : l'école).
- Eviter de réduire la culture bretonne au folklore.
- Eviter le creusement d'inégalités entre Bretons et non Bretons, entre riches et pauvres.

Le deuxième groupe de participants ayant travaillé sur ce thème de la performance territoriale a formulé les propositions suivantes :

- Réunifier la Bretagne historique : la Loire-Atlantique et la région nantaise seraient réintégrées à la Bretagne actuelle. Cela permettrait une plus grande force pour le territoire.
- Favoriser l'implantation d'entreprises et de jeunes agriculteurs en centre Bretagne.

- Instaurer un autre modèle économique, notamment agricole, et renforcer l'attractivité et l'équilibre territorial sur le centre Bretagne.
- Equilibrer sur le territoire l'installation des populations appelées à rejoindre la Bretagne.
- Assurer une proximité entre le lieu d'habitation et le lieu de travail, notamment sur le littoral.
- Eviter le morcellement du territoire dû à la désertion du centre Bretagne.
- Eviter une métropole trop importante entre l'axe Rennes-Nantes, qui déséquilibrerait le territoire par rapport à l'ouest de la région.
- Eviter la perte de l'identité bretonne qui est une force culturelle importante pour la région. Au contraire, la développer, en France, en Europe et dans le Monde.

Un participant de la table a ajouté que l'un des remèdes à la sur-métropolisation est l'importance des Pays et qu'il convient de les valoriser car ils permettent d'atteindre cet équilibre recherché.

Un participant a rappelé que Brest est métropole depuis peu de temps, ce qui fait trois métropoles en Bretagne : Brest, Rennes et Nantes. Lorient étant à la croisée des trois, elle a tout à gagner.

Un participant a ajouté la question du ferroutage : que ce soit au nord ou au sud Bretagne, il y a la possibilité d'installer un centre de

ferroutage qui drainerait tout ce qui vient de Bretagne pour exporter à travers l'Europe.

Une participante a indiqué bien connaître le centre Bretagne. Selon elle, ce territoire est oublié : il est difficile de se rendre en transports en commun à Rennes ou Brest. Les usines agro-alimentaires sont nombreuses mais les routes ne sont pas adaptées à la quantité des camions qui circulent. L'aménagement du territoire doit prendre en compte le centre Bretagne, même s'il se dépeuple, conséquence de cet abandon.

Un participant de la table a proposé, afin de désenclaver le centre Bretagne, que soient redéveloppées les deux fois deux voies entre Carhaix et Rennes et plus largement sur l'ensemble de la Bretagne.

3.5. LA BRETAGNE EN 2030 DANS LE MONDE : REGION MARGINALISEE OU ACTEUR RECONNU ?

Deux groupes ont exploré ce thème. Le premier groupe a d'abord constaté que la Bretagne est une des régions françaises reconnue en tant que telle à l'international, notamment dans sa dimension humaine, maritime et celtique. Ils ont ensuite développé les points suivants :

- La maritimité est un atout incontournable, notamment dans les domaines des transports, de la pêche, de la construction navale, du tourisme et de l'énergie.

- La dimension économique se traduira dans la réussite des domaines innovants et dans le travail des produits à valeur ajoutée.
- La région ne doit pas être pensée en 2030 avec 4 départements mais 5 en intégrant la Loire-Atlantique. La Bretagne est centrale en Europe et a une dimension transversale qui constitue un atout majeur.

Le deuxième groupe de participants ayant travaillé sur ce thème de la Bretagne dans le monde a formulé les propositions suivantes :

- Renforcer l'enseignement des langues étrangères en Bretagne et en France, atouts indispensables dans la mondialisation.
- Développer les coopérations économiques avec les régions de l'Arc Atlantique mais aussi avec des régions plus lointaines ayant des caractéristiques semblables à la Bretagne, en particulier le Shandong en Chine et l'Etat de Washington au Nord-Est des Etats-Unis.
- Renforcer l'appui à la diaspora bretonne et à la diaspora des non bretons en Bretagne.
- Développer le fret ferroviaire, l'accessibilité aérienne et l'autoroute numérique.

- Eviter le repli sur soi du fait de la crise. Prendre pour cela exemple sur le CELIB (Comité d'étude et de liaison des intérêts bretons) des années 1960/70.
- Eviter la spécialisation sur le bas de gamme et le productivisme, qui subissent une concurrence extrême.
- Eviter de s'appuyer sur des subventions européennes qui iraient à l'encontre de toutes actions innovantes.

Un participant a souhaité attirer l'attention sur la bonne répartition des professionnels de santé, notamment en centre Bretagne, comme un facteur de cohésion sociale et d'équilibre. Depuis 2011, en pays rural, il y a un départ massif des soignants, non remplacés. Ce phénomène s'accélèrera jusqu'en 2019. Ce déséquilibre risque de se retrouver en 2030 avec un vieillissement de la population encore plus important.

Une participante a indiqué son souhait de ne pas s'enfermer dans des liens obligatoires avec des régions, qui seraient établis uniquement parce qu'elles seraient proches de la Bretagne. Il faut s'ouvrir partout où il y a des raisons de créer des liens.

4. CONCLUSION

Daniel Gilles, vice-président de la Région Bretagne, a remercié les participants, citoyens, membres du conseil de développement et les élus. Ce sont des contributions très riches qui participeront à la mise en commun de la matière issue de l'ensemble de la démarche.